

## Paris Métropole, qu'est ce que c'est ?

Paris Métropole, c'est une centaine de collectivités, communes, intercommunalités, départements, région, qui se sont rassemblées pour trouver ensemble des réponses aux défis de la métropole francilienne.

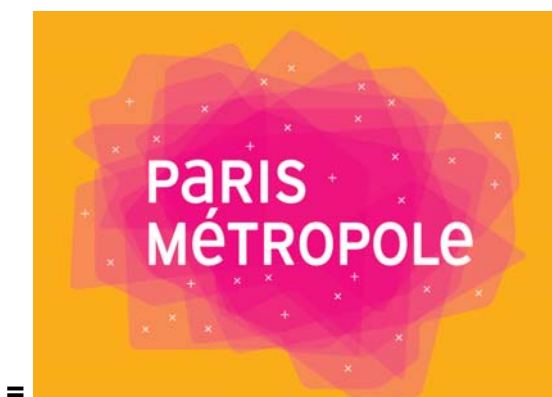
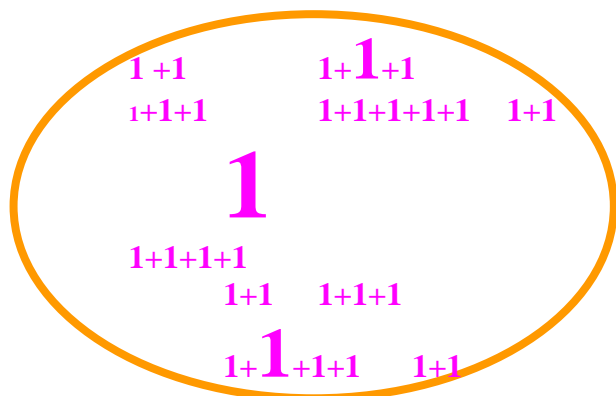
## Le fonctionnement de Paris Métropole

Paris Métropole repose sur un fonctionnement collégial qui s'appuie sur :

- 1 Président, renouvelé chaque année : c'est actuellement Jean-Yves Le Bouillonec, Député-Maire de Cachan.
- Des Vices-Présidents : Patrick Braouezec, Président de Plaine Commune ; Bertrand Delanoë, Maire de Paris (suppléé par Pierre Mansat) ; Jean-Paul Huchon, Président du Conseil Régional d'Ile-de-France (suppléé par Mireille Ferri) ; Philippe Laurent, Maire de Sceaux et Jacques J.-P. Martin, Maire de Nogent-sur-Marne.
- Un bureau, actuellement composé de 29 membres : Dominique Adenot, Maire de Champigny-sur-Marne ; Marie-Hélène Amiable, Maire de Bagneux ; Didier Arnal, Président du Conseil général du Val d'Oise ; Claude Bartolone, Président du Conseil général de la Seine-Saint-Denis ; Michel Berson, Président du Conseil général de l'Essonne ; Jacques Bourgoin, Maire de Gennevilliers ; Patrick Braouezec, Président de la Communauté d'agglomération Plaine Commune ; Daniel Breuiller, Maire de Arcueil ; Gilles Catoire, Maire de Clichy la Garenne ; Bertrand Delanoë, Maire de Paris ; Claude Dilain, Maire de Clichy sous Bois ; Vincent Eblé, Président du CG 77 ; Christian Favier, Président du CG94 ; Jean-Christophe Fromantin, Maire de Neuilly ; Daniel Guiraud, Maire des Lilas ; Christian Hervy, Maire de Chevilly-Larue ; Jean-Paul Huchon, Président de la Région Ile-de-France ; Patrick Jarry, Maire de Nanterre ; Laurent Lafon, Maire de Vincennes ; Jean-Luc Laurent, Maire du Kremlin Bicêtre ; Philippe Laurent, Maire de Sceaux ; Jean Yves Le Bouillonec, Maire de Cachan ; Dominique Lefèbre, Président de la Communauté d'agglomération Cergy Pontoise ; Jacques JP Martin, Maire de Nogent sur Marne ; Didier Paillard, Maire de Saint-Denis ; Claude Pernès, Maire de Rosny-sous-Bois ; Jacqueline Rouillon, Maire de Saint-Ouen ; Manuel Valls, Président de la Communauté d'agglomération Evry Centre Essonne ; Dominique Voynet, Maire de Montreuil.
- Un conseil syndical, actuellement composé de 105 membres.
- Un Comité des partenaires.

Au sein de Paris Métropole, toutes les collectivités, peu importe leur taille ou leur richesse, sont égales.

1 collectivité = 1 voix. Notre identité en est le reflet.



## Paris Métropole / Grand Paris : comment s'y retrouver ?

Ces deux expressions sont issues d'une prise de conscience du fait qu'autour de Paris, il y a une véritable métropole, et que son développement doit être pensé dans son ensemble pour répondre aux ambitions fixées.

Partant de ce constat, plusieurs démarches, de nature très différente, ont été mises en place :

- **Paris Métropole**, c'est une centaine de collectivités, communes, intercommunalités, départements, région, qui se sont rassemblées pour trouver ensemble des réponses aux défis de la métropole francilienne. Créé en juin 2009, ce syndicat d'étude issu de la Conférence Métropolitaine, qui réunissait déjà depuis 2006 de nombreux élus dans un cadre informel, est ouvert à la participation d'autres collectivités.
- **Une consultation de recherche et développement pour l'avenir du Grand Pari(s) de l'agglomération parisienne** a été lancée début 2008 par le Ministère de la Culture et de la communication suite à un discours du Président de la République, qui, lors de l'inauguration de la Cité de l'architecture et du patrimoine, le 17 septembre 2007, a exprimé le souhait qu'un « nouveau projet d'aménagement global du Grand Paris » puisse faire l'objet d'une consultation internationale. L'Association des Maires d'Ile de France, la Région Ile-de-France et la Ville de Paris se sont associées à cette démarche qui a permis à dix équipes pluridisciplinaires, menées par des architectes de renom, de développer le corpus d'une pensée territoriale consacrée à l'avenir de la métropole du XXIème siècle en général, et à l'avenir de l'agglomération parisienne en particulier. Les membres de Paris Métropole ont exprimé l'intérêt qu'ils portent à ces travaux à l'occasion de deux rencontres avec les équipes de la consultation, le 30 mars puis le 23 octobre 2009. Ils ont décidé de donner suite à ce travail pour nourrir leur propre démarche.
- **Le Grand Paris.** Terme communément employé par les médias pour évoquer toutes les propositions relatives à la métropole francilienne. Plus précisément, il correspond à la démarche étatique mise en place pour répondre à la volonté du Président de la République, exprimée le 29 avril 2009, lors de son discours pour l'inauguration de l'exposition des travaux de la consultation sur le grand pari de l'agglomération parisienne à la Cité de l'architecture et du Patrimoine, de renforcer l'attractivité de la capitale nationale. Un projet de loi, élaboré par Christian Blanc, le Secrétaire d'Etat chargé du développement de la région Capitale, porte cet intitulé. Cette loi vise, par la création d'un réseau de transport du Grand Paris, reliant notamment, Roissy, La Défense, Saclay et Orly, à provoquer le développement économique et urbain, autour d'une série de territoires identifiés. Elle crée une structure, la Société du Grand Paris, qui dispose de droits importants pour la réalisation du réseau et qui contribue à structurer des territoires stratégiques identifiés. Le projet de loi prévoit également la mise en place d'un établissement public spécialisé pour le développement de la recherche sur Saclay.